

INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Du lundi 27 mars au mercredi 19 avril 2023

(PAS D'INSCRIPTION LES MERCREDIS & VENDREDIS APRÈS-MIDI)

Qui est concerné ?

- les enfants nés en 2020 (Petite Section) ou en 2021 (Toute Petite Section - en fonction des places disponibles)
- les enfants n'ayant jamais été scolarisés dans une école relevant de l'Académie de NANCY-METZ.



Quels documents fournir ?

- le livret de famille (pages parents **et** enfants) ou un extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture ou autre)
- la pièce d'identité du parent qui inscrit l'enfant
- les numéros de téléphone et adresses mails des 2 parents.

En cas d'hébergement :

- une attestation d'hébergement sur l'honneur datée et signée par l'hébergeant
- la pièce d'identité de l'hébergeant
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions par mail sont à privilégier.

- Les documents sont à **envoyer** à l'adresse suivante : grigeois.c@ville-behren.fr en y précisant pour chaque parent : une adresse, un numéro de téléphone et une adresse mail.
- Les parents n'ayant pas la possibilité de transmettre les documents par mail devront **convenir d'un rendez-vous** en mairie avec le service éducation au **03.87.87.67.51**.

